



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

ÉCOPHYTO

Île de La Réunion

Canne à sucre

Octobre 2020



Directeur de publication : Frédéric Vienne, Président de la Chambre d'agriculture de La Réunion
24, rue de la source – B 134 - 97463 St-Denis Cedex - Tél : 0262 94 25 94 - Fax : 0262 21 06 17

Animateur filière et rédacteur : Joseph Antoir

Animateur interfilière : Romuald Fontaine

Comité de rédaction : Chambre d'agriculture, Direction de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt, Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles, Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail – Laboratoire de la Santé des Végétaux.

Crédits photos (sauf mention contraire) : Joseph Antoir, Chambre d'Agriculture

Membres associés au réseau d'épidémiosurveillance : Anafruit, ArmeFlhor, Association des Vergers de l'Ouest, Cirad, CTICS, EPLEFPA de St-Paul, eRcane, GAB Réunion, SCA Coop Ananas, SCA Fruits de La Réunion, SCA Terre Bourbon, SCA Vivéa, SICA TR, TEREOS.

À retenir

Météorologie : en octobre, la pluviométrie est inférieure aux moyennes décennales dans le Nord et le Sud mais supérieure dans l'Est et l'Ouest.

Borer ponctué (*Chilo sacchariphagus*) : les attaques de borer ponctué continuent à sévir sur les parcelles non récoltées.

Borer rose (*Sesamia calamistis*) : présence faible sur les parcelles du réseau. La levée des plants est favorable aux attaques de borer. À surveiller.

Cochenilles roses farineuses (*Saccharicoccus sacchari*) et Thrips (*Fulmekiola serrata*) : le risque reste moyen sur la plupart des parcelles du réseau.

Adventices : la pression des adventices commence à s'intensifier en milieu de campagne. Le paillage stoppe ou ralentit leurs progressions. La sécheresse depuis ces derniers mois est aussi un facteur limitant.

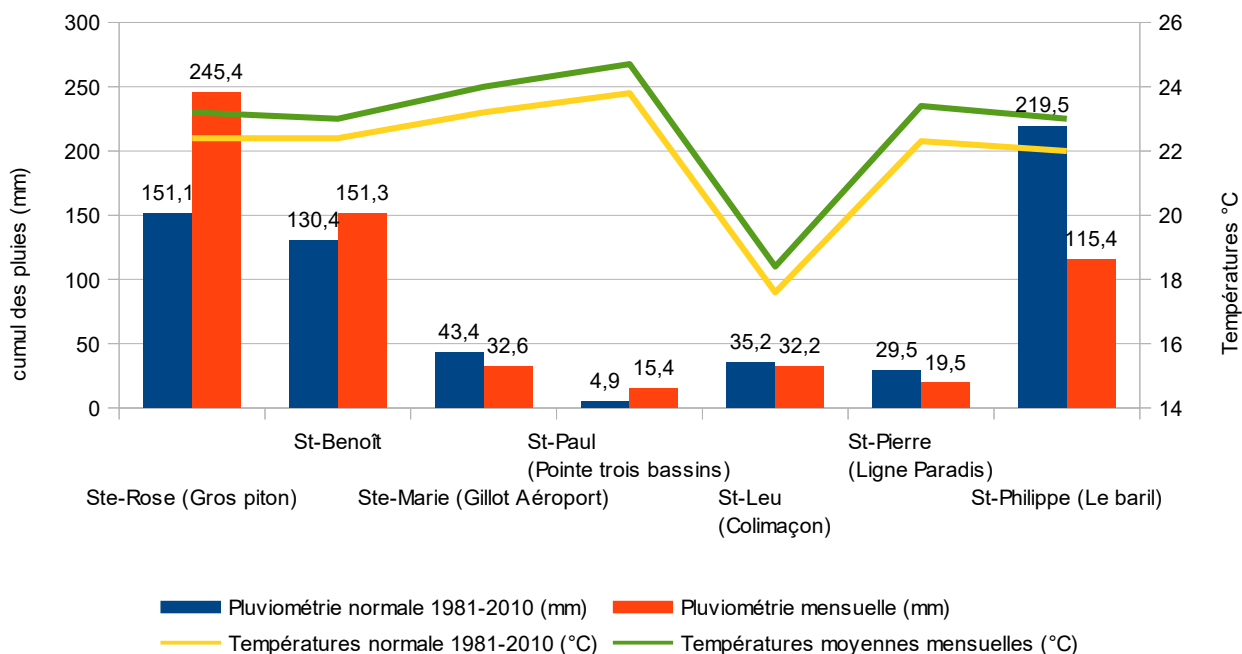
Météorologie

Relevés du mois d'octobre 2020 comparés aux moyennes normales (1981-2010) du mois d'octobre.
(Données météo France)

Poste	EST		NORD	OUEST		SUD	
	Ste-Rose (Gros piton)	St-Benoît	Ste-Marie (Gillot Aéroport)	St-Paul (Pointe trois bassins)	St-Leu (Colimaçon)	St-Pierre (Ligne Paradis)	St-Philippe (Le baril)
Pluviométrie normale 1981-2010 (mm)	151,1	130,4	43,4	4,9	35,2	29,5	219,5
Pluviométrie mensuelle (mm)	245,4	151,3	32,6	15,4	32,2	19,5	115,4
Températures normale 1981-2010 (°C)	22,4	22,4	23,2	23,8	17,6	22,3	22
Températures moyennes mensuelles (°C)	23,2	23	24	24,7	18,4	23,4	23

Les températures du mois d'octobre 2020 sont plus hautes que les moyennes normales 1981-2010 dans la majorité des stations de l'île. Les pluviométries ont été inférieures aux moyennes normales dans le Nord de -25 % et le Sud de -45 %. L'Ouest connaît des pluviométries supérieures aux moyennes normales de 19 % et l'Est de 41 %.

Relevés d'octobre 2020, comparés aux moyennes normales (1981-2010) du mois d'octobre.



Phénologie

Suivi du stade végétatif de la canne sur des parcelles au mois d'octobre 2020.

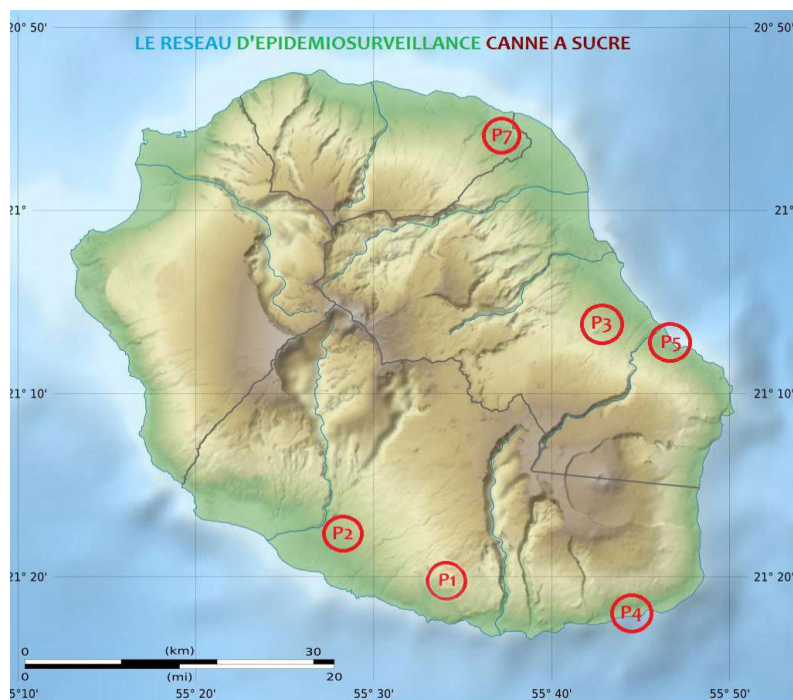
Parcelle	Commune	Lieu-dit	Altitude (m)	Variété	Date de récolte	Stade
P1	Petite-Île	Le Chemin Jessy	450	R585	Fin juillet 2020	Tallage
P2	Saint-Pierre	Ravine des Cabris	194	R575	Mi-juillet 2020	Tallage
P3	Saint-Benoît	Cambourg	421	R570	Début août 2020	Tallage
P4	Saint-Philippe	Le Baril	49	R570	Fin juillet 2020	Tallage
P5	Sainte-Rose	Bonne Espérance	65	R570	Fin juillet 2020	Tallage
P7	Sainte-Suzanne	Bassin Bœuf	550	R585	Début août 2020	Levée

État phytosanitaire des cultures

- **Canne à sucre**

Répartition des parcelles de cannes en 2020.

Dans le cadre du réseau d'épidémiosurveillance, des observations sont réalisées sur 6 parcelles réparties sur l'ensemble de l'île tous les mois. Cette surveillance biologique concerne les bioagresseurs, dont les adventices. Les périodes d'observation sont adaptées en fonction de la région et du type de ravageurs et d'adventices. Celles-ci se font, soit par comptage, soit par notation de présence ou d'absence.



État phytosanitaire des parcelles de cannes face aux bioagresseurs au mois d'octobre 2020.

Bioagresseurs	Situation des parcelles	Seuil de risque	Évaluation des risques
Borer rose (<i>Sesamia calamistis</i>)	P1, P2 : 0 % de « cœurs morts» P3, P4, P5, P7 : 5 % de « cœurs morts»	20 %	Risque moyen : les cannes récoltées en début de campagne font leurs premiers rejets qui commencent à être attaqués.
Borer ponctué (<i>Chilo sacchariphagus</i>)	P1, P2, P3, P4, P5, P7 : 0 % de tiges attaquées	> 50 %	Risque élevé : pas d'attaques sur le réseau. Mais attention, le stade phénologique des plants est propice aux attaques de borer ponctué sur les parcelles non récoltées. Vous pouvez essayer la méthode <i>Erianthus</i> sur vos parcelles en vous renseignant auprès de votre animateur filière.
Noctuelle défoliatrice (<i>Leucania pseudoloreyi</i>)	P1, P3, P4, P5 : 0 % de feuilles attaquées P2, P7 : 5 % de feuilles attaquées	> 50 %	Risque moyen : peu d'attaques à signaler sur les parcelles suivies mais des premiers dégâts hors réseau sont signalés. Rester vigilant sur les parcelles en levée et début de tallage.
Cochenilles (<i>Saccharicoccus sacchari</i> , <i>Aulacaspis tegalensis</i> , <i>Dysmicoccus boninsis</i>)	P1, P2, P3, P4, P5, P7 : 0 % des tiges attaquées	> 50 %	Risque moyen : pas d'attaques sur le réseau. Mais attention, les stades phénologiques de maturation sont propices à la présence de cochenilles. Les déficits de pluviométries renforcent également le risque.
Rat (<i>Rattus sp.</i>)	P1, P2, P3, P4, P5, P7 : aucun dégât	Difficile à déterminer	Risque moyen : les parcelles encore au stade maturation sont attractives pour les rats.
Thrips (<i>Fulmekiola serrata</i>)	P5 : 0 % de tiges attaquées P1, P2, P3, P4, P7 : 20 % de tiges attaquées	Difficile à déterminer > 50 %	Risque moyen : les thrips prolifèrent dans le cœur des feuilles enroulées.

Risque nul : pas de pression des bioagresseurs

Risque moyen : présence de bioagresseurs avec possible impact sur culture

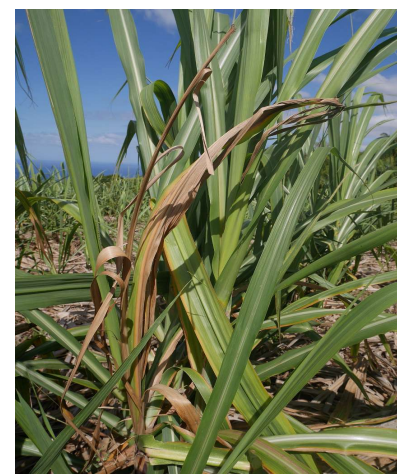
Risque faible : possibilité de présence, mais pas d'impact sur culture

Risque élevé : bioagresseurs présents avec impact certain sur culture

Les parcelles récoltées ne sont plus sujettes aux attaques des ravageurs tels que les borers ponctués, les cochenilles, les thrips ou les rats. Mais les parcelles en stade phénologique tallage et levée sont propices aux retour des borers rose, noctuelles et pucerons.

- Le borer rose est toujours présent sur les parcelles P3, P4 et P5. Il fait maintenant son apparition sur la parcelle P7. Attention, rester vigilant sur les autres parcelles déjà récoltées qui pourront subir des attaques dans les prochains mois qui suivent la levée.

- Les borers ponctués ne sont plus présent sur les parcelles du réseau du fait de la récolte des tiges de canne. **Hors réseau, penser à récolter au plus tôt les parcelles les plus atteintes et ne pas laisser les bourgeons en cas de fortes attaques.** Une méthode alternative à base d'*Erianthus* existe contre ce foreur. ([Cf fiche phytosanitaire](#)).



Souche de canne attaquée par le borer rose, *Sesamia calamistis*

- Les noctuelles peuvent être un danger sur les parcelles récoltées en début de campagne, attention à leurs retours sur les rejets. Un traitement biologique à base de *Bacillus thuringiensis* est possible (voir sur <https://ephy.anses.fr/> ou auprès de votre conseiller pour les préconisations d'emploi). La P2 et P7 subissent de faibles attaques.
- Plus de présence de cochenilles dans les parcelles du réseau. Elles peuvent être encore présentes sur les parcelles non récoltées hors réseau.
- Pas de dégâts de rats sur les parcelles du réseau. Attention leur présence est possible dans les cannes couchées et les cannes à maturité hors réseau.
- Apparition des thrips sur les parcelles en levée ou tallage telles que P1, P2, P3, P4 et P7.



Prévision: vigilance au retour **des noctuelles, pucerons, adventices et des borers roses** qui peuvent refaire leur apparition dès les premières levées de canne. Surveiller jusqu'à 3 à 4 mois après la levée.

Toutes nos fiches phytosanitaires sont disponibles sur
<http://www.bsv-reunion.fr/?cat=21>

Pression des bioagresseurs sur canne à sucre en 2020.

	janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Borer rose (<i>Sesamia calamistis</i>)												
Borer ponctué (<i>Chilo sacchariphagus</i>)												
Noctuelle (<i>Leucania pseudoloreyi</i>)												
Cochenilles (<i>Aulacaspis, Saccharicoccus</i>)												
Rongeurs (<i>Rattus sp.</i>)												
Thrips (<i>Fulmekiola serrata</i>)												

Légende : en blanc : pas d'observation ; en vert : absence ; en jaune : attaque faible ; en orange : attaque moyenne ; en rouge : attaque forte.

Enherbement des parcelles de canne au mois d'octobre 2020.

	P1	P2	P3	P4	P5	P7
Enherbement (%)	10	20	20	20	10	10
Mois après coupe	3	4	3	3	3	2
Dernière intervention	Septembre	Août	-	-	Août	-
Type d'intervention	Chimique	Chimique	-	-	Chimique	-
Seuil d'intervention	30%					
Évaluation des risques	Faible	Moyen	Moyen	Moyen	Faible	Faible

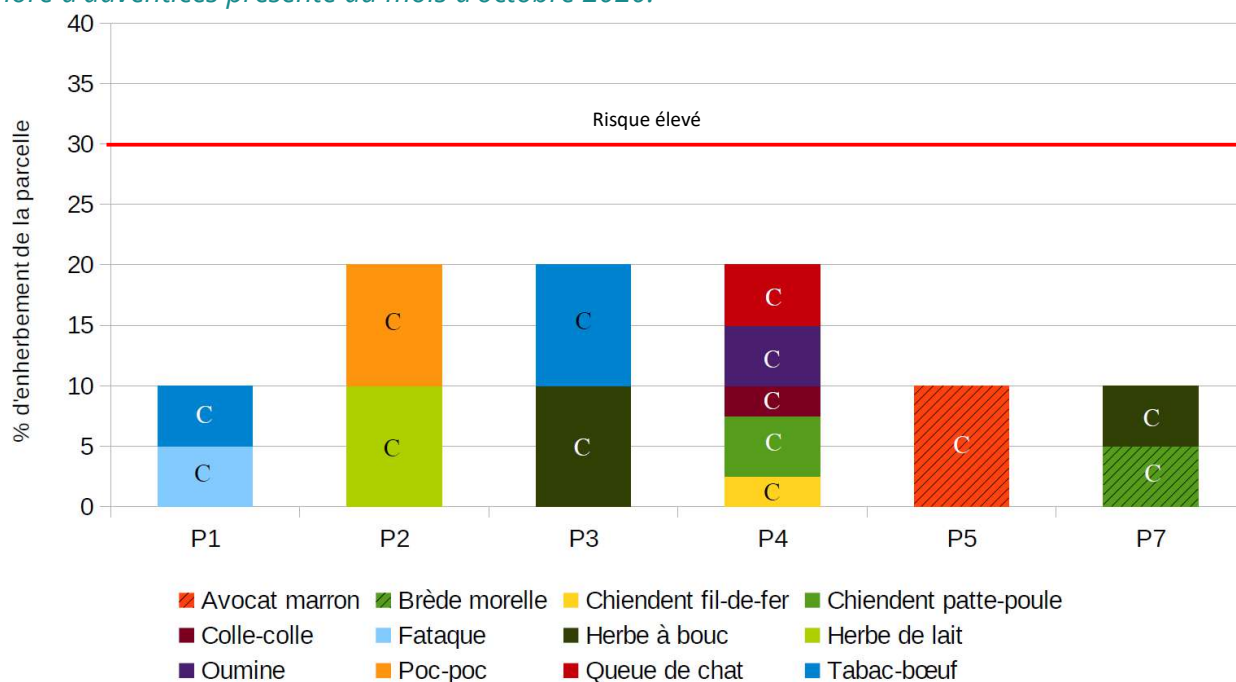
Risque nul : parcelle propre/recouvrement total des cannes

Risque moyen : 15 à 30 %, intervention à programmer, possibilité d'impact sur la canne

Risque faible : 0 à 15 %, enherbement à surveiller, risque possible

Risque élevé : > à 30 %, intervention à effectuer, impact certain sur la canne

Flore d'adventices présente au mois d'octobre 2020.



Rappel : l'échelle phénologique des adventices utilisée est celle du guide méthodologique de suivi de la flore adventice RMT Florad de 2012. Cinq niveaux de stades phénologiques allant de A (plantule) à E (grenaison).

Pour ce mois d'octobre, on observe une montée de la pression d'enherbement sur les parcelles du réseau. Mais le taux d'enherbement reste en majorité en dessous du seuil de nuisibilité de 30 % sur l'ensemble des parcelles.

C'est le paillage sur les parcelles récoltées qui a permis de ralentir une bonne partie de la levée des adventices, mais elles subissent néanmoins une légère levée des adventices sur les parties non paillées ou sur quelques poches à faible épaisseur de pailles. De plus, la dégradation des pailles des parcelles de début de campagne favorisent également la croissance générale des adventices.

Sur la majorité des parcelles les adventices sont au stade de plante adulte (C) présentant une concurrence plus sérieuse pour la canne à sucre.



Paillage sur 100% de la parcelle



L'herbe de lait, *Euphorbia heterophylla*



Remarque importante: une intervention manuelle ou mécanique est nécessaire sur les parcelles ayant un taux d'enherbement supérieur ou égal à 30 % ou sur celles présentant des graminées (Fataque), lianes ou herbes vivaces à des stades avancés (C ou D). Il est aussi primordial d'agir avant d'arriver aux stades D (floraison) ou E grenaison car cela augmente le stock semencier dans le sol ce qui aggrave le risque sur les campagnes suivantes ou une gêne à la récolte. De plus, il faut veiller à bien identifier les espèces présentes et notamment cibler les plus problématiques pour adapter le moyen de lutte.

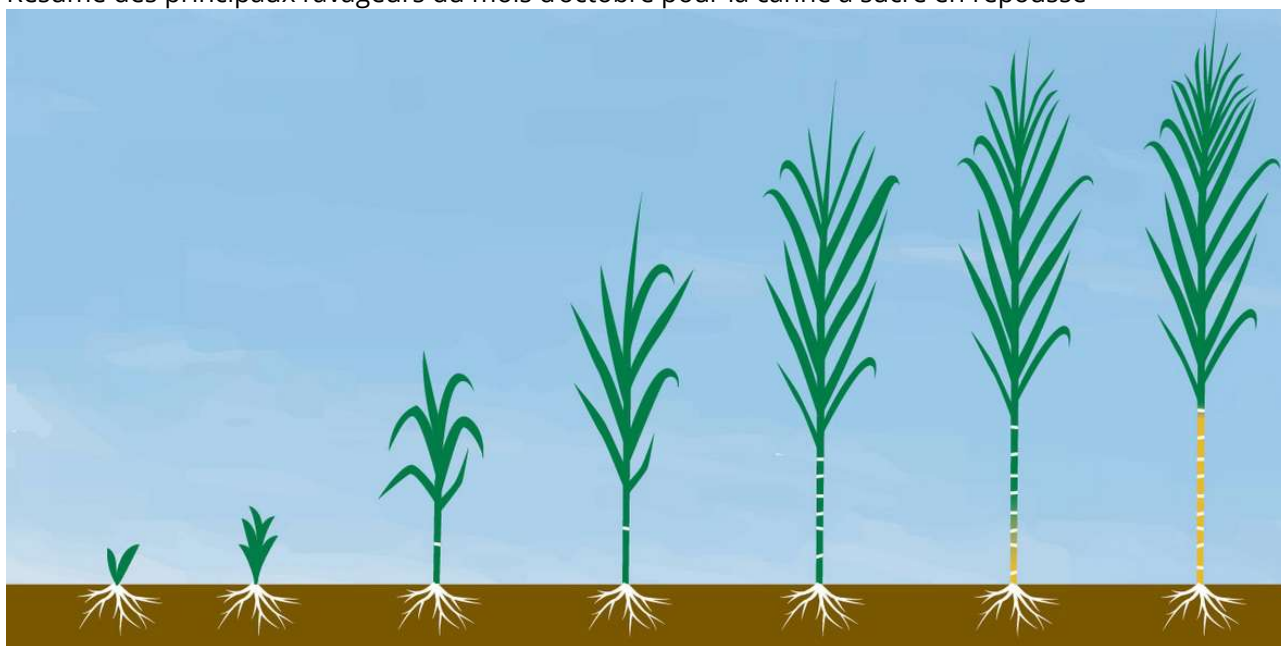
Pression des adventices sur canne à sucre en 2020

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Adventices (lianes, fataques, tabac bœuf, etc.)	Jaune	Jaune	Jaune	Jaune	Jaune	Jaune	Jaune	Jaune	Jaune	Orange	Blanc	Blanc

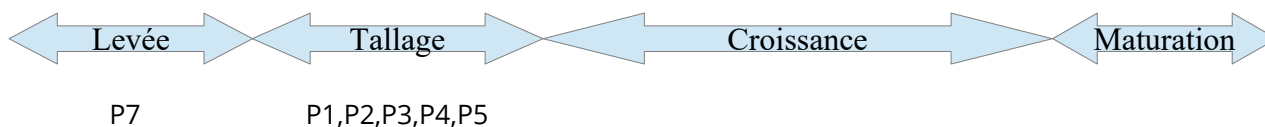
Légende : en blanc : pas d'observation ; en vert : absence ; en jaune : attaque faible ; en orange : attaque moyenne ; en rouge : attaque forte.

FOCUS

Résumé des principaux ravageurs du mois d'octobre pour la canne à sucre en repousse



(Image Brandtbrasil.com)



Puceron jaune sur canne, *Sipha flava*



Noctuelle, *Mythimna pseudoloreyi*
(R. Fontaine, FDGDON)



Borer rose, *Sesamia calamistis*

Jusqu'à 3 mois après récolte, pendant la phase de levée et de tallage, la canne à sucre est sujet aux attaques des ravageurs tel que le borer rose, les noctuelles et les pucerons.

Contact animateur du réseau d'épidémiologie sur canne à sucre :

Joseph ANTOIR, Chambre d'agriculture de La Réunion

Tél : 0262 37 48 22 / 0692 70 04 98 ; e-mail : joseph.antoir@reunion.chambagri.fr

FDGDON-Réunion

Romuald FONTAINE, Tél : 0692 28 86 02 ; e-mail : romuald.fontaine@fdgdon974.fr

Bulletin consultable sur www.bsv-reunion.fr

Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui financier de l'Office français de la Biodiversité.